



Achat billet avion à aviapartner aéroport de nice

Par **Cloco06**, le **25/09/2010** à **08:16**

Bonjour,

J'ai voulu acheter un billet d'avion IBERIA Lima-Nice au comptoir **AVIAPARTNER aéroport de Nice**, le **24/06/2010**, pour un **Ami péruvien**.

Je souhaitais payer par chèque , il m'a été répondu que les chèques n'étaient pas acceptés!!, j'ai donc du payer CASH.

Première question : Est-ce légal ?

Suite :

L'Ami n'a pas obtenu son Visa, le billet n'est pas remboursable , sauf les taxes d'aéroport que au départ de Lima sont tout de même de 540€!, j'ai beaucoup de difficultés pour récupérer ces taxes...puisque j'ai payé CASH!!

Je précise que la personne qui m'a vendu le billet atteste par écrit qu'elle m'a bien vendu ce billet cash,mais qu'à l'agence AVIAPARTNER NICE ils "ne peuvent rien faire d'autre"...sic

Depuis je n'ai pu obtenir d'adresse où envoyer mon dossier en vu du remboursement : l'adresse IBERIA à Paris qui m'a été fournie ne correspond à rien!! Mon courrier recommandé AR m'est revenu après 20 jours sans avoir été retiré!!

Merci de m'indiquer la couduite à tenir.